



AMI : Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR)

Sélection d'une société ou d'un bureau pour la maintenance des équipements et appareils des laboratoires de la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR)

AMIN°: 0001/26 / SOMIR/2026

I. Contexte et justification

La Société mauritanienne des industries de raffinage (SOMIR), est un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), crée par Décret n° 214-2009 du 15 octobre 2009, modifiant le Décret n° 88-II7 du 11 août 1988. Elle exerce, pour le compte de l'Etat mauritanien, le contrôle quantité (volume) et qualité (spécifications contractuelles nationales) des produits pétroliers et dérivés du pétrole destinés au marché intérieur, qui sont de l'ordre d'un million trois cents milles (1.300.000) Tonnes métriques (TM) en 2025, importés en totalité.

A ce titre, elle est chargée d'effectuer des analyses en termes de qualité des produits pétroliers liquides et gazeux repartis entre l'essence, le gasoil, le kérosène, le fuel-oil et le butane pour s'assurer de la conformité de leurs spécifications avec celles définies par le pays.

Pour ce faire, la SOMIR possède des laboratoires d'analyses chimiques (à Nouadhibou et Nouakchott) nécessaires pour le suivi de la qualité de ces produits. Les analyses sont réalisées, pour l'essentiel, avec des équipements modernes et sophistiqués.

Dans le souci de garantir la fiabilité et la validité des analyses, la SOMIR a mis en place un programme de maintenance préventive et curative régulière des équipements et appareils utilisés par ses laboratoires.

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt, qui fait suite à l'Avis général du Plan Annuel d'Achat (PAA)-2026, vise à sélectionner un prestataire pour assurer la maintenance et l'entretien réguliers d'un lot d'équipements et appareils des laboratoires listé dans les Termes de références (TdRs).

2. Description des tâches

Les prestations porteront sur les points (non-exhaustifs) ci-dessous :

- a- Assurer la maintenance préventive et curative des équipements sophistiqués utilisés par les nos laboratoires de la SOMIR à Nouadhibou et à Nouakchott ;
- b- Assurer un diagnostic efficace suite à chaque panne et durant les interventions de maintenance préventive ;
- c- Assurer le suivi des fiches de vie pour chaque équipement et durant chaque intervention préventive et / ou curative ;
- d- Répondre, au plus tard dans les 72 heures qui suivent, à toute demande relative à une intervention curative ;
- e- Mettre à la disposition des laboratoires un rapport détaillé tous les trois (3) mois incluant les interventions curatives et préventives ; les paiements des interventions trimestrielles sont conditionnés par la disponibilité et la validation de ces rapports ;
- f- S'engager à ne pas faire une sous-traitance de cette activité de maintenance pour éviter tout retard d'intervention et/ou de réparation des pannes ; et assurer la confidentialité exigée à tous les intervenants dans les activités des laboratoires, conformément aux exigences de la norme ISO 17025 V2017 ;
- g- Fournir des preuves de réalisation, par le passé, des interventions de maintenance et entretien des équipements de laboratoires similaires à celles demandées.

H

V

3. Modalités de sélection

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les services brièvement décrits ci-dessus en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (qualification, documentation et référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Une liste sera établie par l'Autorité contractante. Les candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions sur la base du dossier de demande de propositions (DP) qui leur sera remis pour la réalisation des services requis.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de Mr El Moctar Mohamed Khadar, Conseil Technique du Directeur Général de la SOMIR, Mobile : + 222 22 28 78 51.

Email : info@somir.mr, moc2004@yahoo.com, d.hniny@somir.mr, SOMIR, B.P. 73 Raffinerie de Nouadhibou.

La manifestation d'intérêt doit être déposée à l'adresse ci-dessus ou par courriel électronique, au plus tard le II Août 2026 à 10 h, heure locale (GMT), au bureau de la SOMIR-NOUADHIBOU.

Les sociétés ou bureaux intéressés doivent fournir les informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour exécuter la mission. Les candidatures seront évalués suivant la grille d'analyse ci-dessous :

a. Expériences générale dans le domaine de l'entretien et de la maintenance des équipements, appareils et machines électriques – électroniques...	30 points
b. Expérience spécifique dans le domaine de l'entretien et de la maintenance des appareils d'un laboratoire d'analyse de produits pétroliers ou alimentaires ou chimique, ou équivalent	70 points
Total	100 points

Les sociétés ou bureaux seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) ;
Le seuil de qualification requis pour l'ouverture des offres financières est de 80 %.

4. Dossier de candidature

La manifestation d'intérêts doit comprendre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressé au Directeur Général de la SOMIR ;
- Un tableau présentant les références générales et spécifiques (pertinentes pour la mission).

Pour chaque référence - mission, ledit tableau doit préciser :

- Le bénéficiaire de la mission ;
- La période de réalisation de la mission ;
- Une présentation sommaire de la mission

Nouakchott le, 27/07/2026

 Le Directeur Général,
FALL Khayar



